

MAIRIE
ECOLE

LE CENTRE
DU
VILLAGE

Gîte
Rural

ZONE
DE
DETENTE ET
DE LOISIRS
Etang de pêche

Réserve
Camping

Extension ZONE
DE DETENTE

Epuration
naturelle

calvaire

Rue du Bracmart

Rue du Guesnoy D. 942

Rue de Cambrai à Beuvry

Rue Yvon CARLIER

Chemin rural dit des Grandes CARRIERES

Ruisseau de Bulliaux

Rue du PETIT Commerce

IV Proposition des différentes interventions

2. La valorisation du bâti

Un marquage minéral face à **la mairie-école** inciterait au ralentissement des véhicules pour les entrées et sorties des enfants.



Enfin, l'axe principal formé par la rue de l'église se prolonge par le chemin rural des grandes carrières. L'importance réelle des accotements permet la plantation d'arbres tiges de chaque côté du chemin afin de créer une allée dans une rue où l'habitat est absent mais qui mène directement au cœur du village.





MAIRIE
ECOLE

Rue von
CARLIER

Chemin de la
Galerie

LE CENTRE
DU
VILLAGE

Gite
Rural

ZONE

DE
DETENTE ET
DE LOISIRS
Etang de pêche

Rue du Puits
Commun

Ruisseau des
Bultiaux

Chemin rural n°1
dit des Grandes
CARRIERES

Réserve
Camping

Extension ZONE
DE DETENTE

Epuration
naturelle

Ruisseau des
Bultiaux

Chemin du
Bois

IV Proposition des différentes interventions

3. Le projet de la zone de détente



Terrain communal : prairie humide



Le gîte rural à droite

Le projet de la zone de détente se situe le long du ruisseau des Bultiaux, entre le centre du village et la forêt.

Le principe retenu est celui d'une vallée avec des points d'eau où l'idée dominante de prairie serait maintenue ainsi qu'une liaison avec le Bois d'Amfropret. Ce projet englobe les terrains situés de part et d'autre de la rue du Petit Gommeignies.

Sur la gauche de la rue du Petit Gommeignies, en amont du ruisseau des Bultiaux, la commune possède deux parcelles de terrains humides, situées à proximité du Centre du village sur lesquelles elle envisage la zone de détente (promenade, pêche, pique-nique, ...) reliée directement à "la place".

Actuellement, c'est à cet endroit que les agriculteurs puisent l'eau dans le ruisseau ; mais la fluctuation des niveaux du ruisseau crée des insuffisances en été.

C'est pourquoi la commune envisage de creuser un plan d'eau sur ces parcelles qui aurait pour buts :

- l'agrément de la zone de détente (la pêche) ;
- une réserve d'eau pour les agriculteurs.

La partie située à droite de la rue du Petit Gommeignies, en aval du ruisseau des Bultiaux, pourrait recevoir un terrain de camping jouxtant le gîte rural. La plus part de ces terrains n'appartenant pas à la commune, cette suggestion reste pour l'instant un projet d'extension de la zone de détente.



Le ruisseau des Bultiaux (extension possible de la zone de détente)

V Projet d'aménagement de la zone de détente Les étangs



L'ensemble des deux parcelles communales est limité :

- au Nord, par des prairies pentues et une zone d'habitation le long de la rue du Petit-Gommegnies.
- à l'Est, par des prairies.
- au sud, par le chemin du bois.
- à l'Ouest, par la rue du Petit-Gommegnies.

Ces parcelles sont traversées d'Est en Ouest par le ruisseau des Bultiaux et représentent une superficie de 67 ares.

- **La rive gauche**, qui couvre environ 45 ares, est une prairie humide dont le niveau moyen se situe au même niveau que le ruisseau.

Il est donc possible d'y créer un plan d'eau d'une superficie de 25 ares, ne nécessitant pas de terrassements trop importants. Les 20 ares qui entourent cet étang seront aménagés en prairies. Des plantations en bosquets ou en alignements accompagneront l'étang. Leur implantation tiendra compte des lignes à haute-tension.

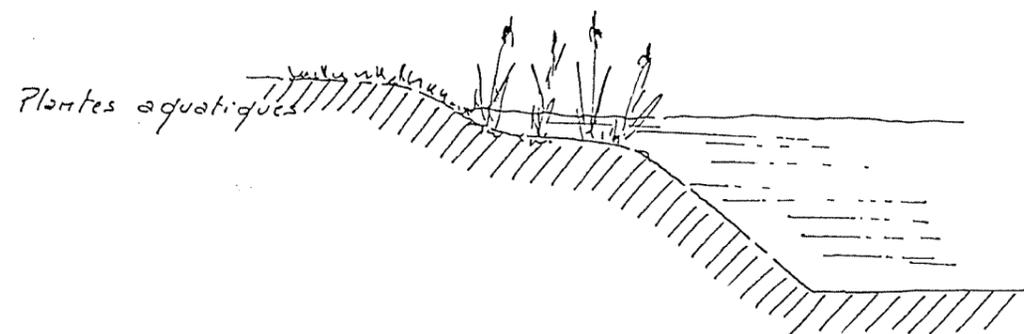
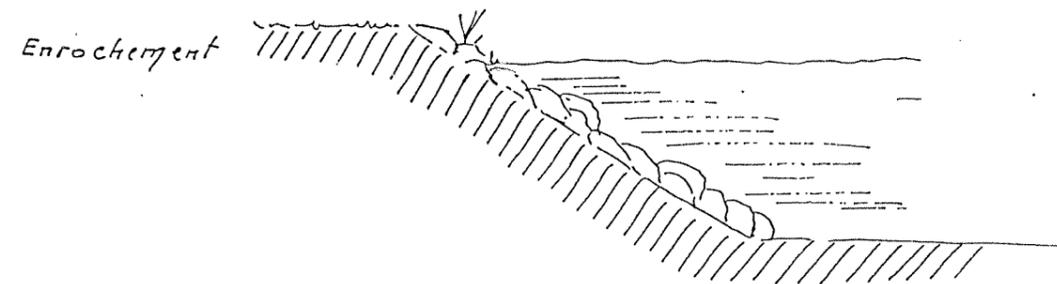
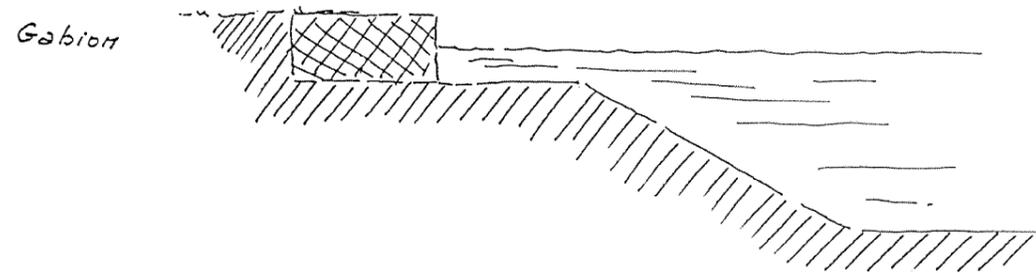
- **La rive droite**, couvre environ 22 ares. Elle est formée :

- d'une plate-forme de 300 m² environ, le long du ruisseau qui peut être plantée de plantes de milieu humide et aquatiques ; elle sera aménagée pour pouvoir s'y promener.
- d'un terrain en friche amorçant la remontée vers le Centre du village, qui peut être aménagé en prairie plantée et équipée pour le pique-nique.

Un petit pont de bois permettra la liaison entre les deux rives.

V Projet d'aménagement de la zone de détente

Les étangs : Estimation Sommaire



TRAVAUX PRÉLIMINAIRES

- Nettoyage du terrain
 - Taille et élagage de la végétation existante
- Travaux estimés à :

15 000,00F

TRAVAUX DE TERRASSEMENT

- Creusement de l'étang (2.500 m² environ), y compris :
le chargement, le transport et la mise en place des terres sur le site
- Travaux estimés à :

180 000,00F

AMÉNAGEMENT DES BERGES DE L'ÉTANG

Pour une activité de pêche :

- 1 Solution idéale dans le temps : le gabion
- Travaux estimés à :

132 000,00F

- 2 Solution enrochement (carrières toutes proches)
- Travaux estimés à :

40 000,00F

- 3 Solution plantes aquatiques
(Iris, Typhas, Phragmites, Scirpus)
Inconvénients : maintenance et rats musqués)
- Travaux estimés à :

45 000,00F

- 4 Solution fascines
Inconvénients : maintenance et rats musqués)

AMÉNAGEMENT DE LA ZONE HUMIDE

- Mise en forme et réalisation de petite plate-forme d'observation
 - Fourniture et plantation de plantes aquatique, du bord de l'eau et des prairies, telles que : gardamine, Acore, Glycerie, Phalaris, Caltha des marais, Butomus, Iris, ...
- Travaux estimés à :

30 000,00F

RÉALISATION DE PRAIRIES (4.000 m²)

Travaux estimés à :

40 000,00F

RÉALISATION DE CHEMINEMENTS (200m²)

Cheminements en sol stabilisé sablé

Travaux estimés à :

10 000,00F

Fourniture et pose d'un petit pont de bois

Travaux estimés à :

20 000,00F

BOSQUETS ET ARBRES D'ALIGNEMENT

Plantation de bosquets et d'arbres d'alignement tels que :
Alnus, Salix, Fraxinus, Acer Campestris, Sorbus,
Carpinus, Populus canescens, ...

Travaux estimés à :

60 000,00F

ÉQUIPEMENT

Fourniture et pose de 5 banquettes, 5 tables pique-nique,
5 corbeilles à papier

Travaux estimés à :

22 500,00F

TOTAL (avec la solution n° 2)

417 500,00F

PHASAGE DU MONTAGE DES DOSSIERS

DÉSIGNATION	ANNÉE				
	1994	1995	1996	1997	1998
PHASE 1 <ul style="list-style-type: none"> • Aménagement de la zone de détente 1ère tranche de travaux : réserve d'eau rive droite du ruisseau des Bultiaux 	154 000 F TTC				
PHASE 2 <ul style="list-style-type: none"> • Plantations : Chemin des grandes carrières Incitation à la prudence : aménagement face à l'école et abords de l'église • Ilôts de verdure rue de l'église • Aménagement de l'entrée rue de Bermeries 		150 000 F TTC			
PHASE 3 <ul style="list-style-type: none"> • Aménagement de la zone de détente 2ème tranche de travaux : étang rive gauche du ruisseau des Bultiaux 			489 000 F TTC		
PHASE 4 <ul style="list-style-type: none"> • Aménagement des entrées du village RD 942 : le Calvaire et les abords du transformateur RDF • Plantations : parking du cimetière 				60 000 F TTC	
PHASE 5 <ul style="list-style-type: none"> • La place du village 					235 000 F TTC